

Chronique

LES CENDRES DE LA FORÊT

Sainte-Maxime, août 1934.

J'ai voulu revoir les ruines de la forêt du Dom. Ces chènes magnifiques, ces pins, ces châtaigniers faisaient aux plus profonds des vieilles roches des Maures une parure d'ombre, un revêtement de mystère. Pendant cinq heures la route d'Italie restait plongée sous un tunnel, l'architecture des arbres se superposant à celle des monts.

L'an dernier, je ne me flatte pas que le lecteur s'en souvienne... nous avions cherché dans ces demi-jours les décors de Maurin des Maures. Nous avions retrouvé l'auberge aujourd'hui abandonnée, le pont sous lequel sont cachés les voleurs, la maison de Tonia. Que dis-je ? Nous avions vu Tonia elle-même puiser de l'eau à la fontaine. Nous avions été dans ces abîmes voilés, sur les routes tournantes. Tantôt les châtaigniers poussés en cornues basses, tantôt les pins dressés en colonnes, nous étions étouffés de jaune pâle et leurs tentures de lumière liquide. Tantôt les chènes, étendant horizontalement leurs fortes nervures construisaient sur les versants une armée de tentes et d'abris. Tantôt les pins dressaient à partir du sol leurs candélabres empanachés de touffes vertes. Au-dessus de tout cet enchevêtrement, on apercevait l'épaula nue d'un plateau, une échine de gneiss, parfois un dur mont de basalte.

En juillet ces paysages, qui sont les plus beaux de France avaient été dévastés par le feu et le mistral. Les uns accoutumés à zébrer les journaux de manchettes foudroyantes assuraient que la forêt du Dom n'existait plus. Puis des notes rassurantes, où l'on reconnaissait la main des syndicats d'initiative, avaient doucement ramené le touriste effarouché : aucune agglomération n'avait été touchée, la région restait hospitalière, ses beautés naturelles n'étaient pas détruites. Qu'en était-il au juste ?

Le voyageur qui vient de l'Est, trois kilomètres environ avant d'atteindre la Mole se trouve dans une vallée touffue, sur une route bordée de chènes-verts, au bord de prairies coupées de vignes, de mûriers et de lignes pâles de roseaux. De hautes parois de roches cristallines enferment la vue. Le paysage est parfaitement intact. Si les ruines de la montagne sont pelées par endroits, c'est la cicatrice de quelque vieil incendie, dans ce pays sans cesse ravagé, où c'est quelque pointement éruptif. Mais juste au bout de la perspective, dans l'écartement des monts, on aperçoit une route déjà oblique, une grande table mauve. C'est la première colline brûlée.

A mesure qu'on avance, elle se découvre mieux. Sa tache d'améthyste s'élargit à gauche et à droite. Le village même de la Mole reste ombreux et frais. Mais dès qu'on l'a passé, on est sur le terrain de l'incendie. Ce sont d'abord les collines de gauche, c'est-à-dire celles qui sont au sud de la route, et dont nous voyons par conséquent le versant exposé au nord, qui semblent avoir été le soleil, un pelage rouge et violet. Très peu de noir encore. Sur tout l'incendie, dont on voit visiblement les lisières, semble avoir passé par bouffées. De grandes traînées d'un vert qui semble plus clair de se trouver isolé, traversent la zone roussie. Par places, le feuillage vivant l'emporte sur le feuillage sec.

Cependant, voici que les traces de l'incendie se montrent aussi du côté droit, d'où venaient les rafales. Nous voyons moins bien ces pentes à notre tour. Mais les chènes, les châtaigniers, franchissent, ont le caractère trop aisé à reconnaître des arêtes brûlées, une file d'arbres, ébranchée mais debout, reste en silhouette comme une ligne de tirailleurs. De ces hauteurs le feu est descendu jusqu'à la route qu'il a passée de droite à gauche, pour retrouver, sur qui le chassait plus loin. Mais dans ce passage de la route, tout est encore caprice. Il y a des groupes d'arbres complètement égarés. D'autres ont un côté jauni et un côté vert. Parfois dans un sapin dont toutes les touffes sont sèches, une seule est restée fraîche. Un repli de terrain est entièrement calciné : sol noir, arbres blancs. Mais des chènes voisins ont été à peine touchés d'un souffle, dont on voit la trace comme une mèche blanche dans une jeune chevelure. On croit voir, fixé comme sur un tableau, le mistral bondissant, habitant, sifflant. On voit la trace peinte de chaque haleine du feu.

L'auberge de Maurin, que j'avais vue barricadée et solitaire, avec ses murs de gneiss et ses briques roses sous l'ombre de ses platanes, a été ravagée. La porte brûlée laisse une ombre béante. Mais les platanes sont intacts, les feuilles à peine ourlées de cuir comme aux premiers jours d'automne. Aussitôt après deux couloirs de ravins sont non seulement changés en charbon, mais les arbres et les rochers ont l'aspect d'avoir été vivants. En revanche le pont des voleurs est intact. Il marque un tournant de la route, au delà duquel nous retrouvons l'écorce noire et sans feuilles, le sol, de cendre. Mais sur ce sol mort, voici, semées un peu partout, de délicates petites tiges toutes droites, d'un vert très tendre, hautes d'une vingtaine de centimètres peut-être, et divisées au sommet en fines crosses enroulées. Ce sont les fougères, qui, comme au printemps, reprennent possession de la terre. Nous dis-

tingions, dans les fonds des plaques vertes multipliées. Bien mieux, le côté droit de la route, d'où venait le mistral, et qui était en angle mort sous le feu, a gardé ou repris sa bande de gazon éblouissant. La vie sur cette terre féconde, renaît déjà de la destruction. Que pourra-t-on sauver de ces multitudes d'arbres que le feu a marqués d'un souffle, sans s'y attarder ? Seul un forestier pourrait le dire. Mais il semble que nous ayons vu jusqu'ici plus de blessés que de morts.

Nous voici arrivés à l'auberge du Dom, à laquelle fait face la maison forestière, perchée sur une pente, et que nous appelons en plantant le maison de Tonia. L'une et l'autre sont intactes, les bouquets de verdure sont nets. Il est vrai qu'il y a là des sources dans le sol. Mais surtout l'incendie a rencontré un coin nettoyé. Le feu est un monstre rampant, qui s'arrête devant le moindre vide. Mais on pense aux angoisses de malheureux cernés dans une forêt, réfugiés dans leur petite île entourée de flammes, les brisiers craquant et foudroyés par le vent, les flammes montant et descendant dans un tourbillon infernal. L'après-midi, sous un ciel qui éblouit, la brûlure de l'air. Nous n'avions encore rien vu. Ces passages de l'incendie en ouragan, pour terribles qu'ils soient, ne sont que les avancées de la bataille. Après l'auberge du Dom, la route monte, et culminant tout à coup, découvre un immense espace. Aux pieds du spectateur, des crêtes basses remplissent de mouvement confus un trou profond. Ces crêtes se redoublent l'une l'autre, font un lointain bléissant, jusqu'à miroitement doré de Tonia. Or, en même temps qu'on aperçoit toute cette étendue, elle apparaît ravagée, désolée, morte.

Le fleau de basiliste où nous sommes parvenus s'appelle le col de Babau. La route tourne à gauche vers Bormes, qui n'est distant que d'une lieue. Mais sur ce court espace on franchit encore une arête où l'on a l'abîme à droite, puis à gauche, puis de nouveau à droite. Ces abîmes, naguère remplis d'arbres, ressemblent aujourd'hui à des cratères de volcans. Là on sent que le feu a galopé sur les pentes, est allé dans les fonds, a dévoré les rochers. Les vallées où l'on domine les crêtes qui s'alignent au delà du vide, ajoutent par leur grandeur à celle du désastre. Ce sont des coulees noires à perte de vue, des cercles dansques qui s'enfoncent, des moulonnements de chènes au feuillage blanc et sec comme la monnaie du pape, une immobilité et un silence absolus. Parfois la roche a troué son vêtement incendié, et un ossement blanc pointe à travers les débris.

Nous voilà descendant au cimetière qui domine Bormes. Étant découvert, il est intact. Mais au-dessous, dans le creux où s'abrite la petite ville, le feu s'en est donné. Il est arrivé jusqu'aux ailes qui bordent la route, et dont les longues feuilles sont, les unes bleues, les autres couleur de paille. Un arbre qui enveloppe l'angle de la première maison de Bormes est desséché. La maison elle-même, une grande bâtisse peinte en ocre, ne montre aucune trace du feu. Par les rues, nous voyons descendre à la plaine. Naturellement cette grande plaine couverte est à l'abri du feu. Mais au delà de la zone plate, vers la mer, de nouvelles collines surgissent et nous voyons avec stupeur qu'elles portent, elles aussi, ce sinistre pelage fauve.

Nous voilà au terme de notre promenade. Nous allons revenir en suivant la mer en sens inverse, d'ouest en est, cette fois, par cette route en corniche qu'on appelle la route des Maures. Nous sommes à l'extrême limite méditerranéenne du feu. Mais, en main d'œuvre, il est venu jusqu'ici, poussant jusqu'aux confins du rivage. Au Lavandou, que nous traversons d'abord, on ne voit rien, ou presque rien : un mince fil roux, dont je n'ai même pas vu comment il se rattachait au foyer. Mais un peu plus loin, à Saint-Clair, le spectacle est tragique.

Il faut se représenter, puisque nous avons changé de route sans cap pour dire, que le feu venait maintenant de la gauche. Il arrivait sur la dernière crête, celle qui borne nos regards. Et l'avant franchie, le mistral dans les reins, il trouvait le calme. Quelquefois il avait la force de descendre jusqu'aux bas des falaises ; c'est ce qui est arrivé à Saint-Clair, et plus loin à Aiguesbelle. Il a balayé de haut en bas les cirques évidés qui terminent la terre sur la mer. Et ces grands cirques nus et noirs descendent en charbon, le long de la route. Les rochers à Saint-Gustave Doré, d'autres fois, la crête franchie, il s'est arrêté en poussant à peine quelques points dans la brousse, et son contour extrême se dessine comme une tache claire. Au Rayol il n'a même pas atteint l'escarpement. Mais plus loin il l'a franchi de nouveau et débordé comme un torrent jusqu'à la mer.

La nuit tombait. Les traces des anciens feux se confondaient avec les nouveaux. Les buissons de la route, jaunés par le feu des phares, semblaient tous des débris d'incendie. Nous arrivions à Cavalaire. Un quart de lune, prompt à se coucher, descendait sur la mer. Les lumières de Saint-Tropez, coupées par le signal rouge du môle, s'allumaient au loin. La Voie lactée élevait dans une grêle d'étoiles son nuage diffus. Le Taureau tournait à l'Est son museau protégé d'un œil. Les grandes constellations du nord égarées sur le velours blanc d'une géométrie de lumière. Des voitures se hâtaient. Des femmes, vêtues de rouge et de bleu, jambes nues, allaient danser.

HENRY BIDOU.

CORRESPONDANCE

La question du blé

Le président de la chambre syndicale des grains et farines et de la meunerie de Paris nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

J'ai dans le numéro du 19 du courant du Temps, sous la rubrique « Correspondance » La question du blé », des extraits d'une lettre d'un « vieil agriculteur » qui sentait la cité d'élite le pissenlit. Mais la grande majorité des fleurs montent, surtout à l'état de bouton, une température supérieure de quelques degrés à la température ambiante. Ce phénomène se constate facilement chez le pois de senteur le matin, entre 10 et 12 heures.

Les fleurs mâles des plantes dioïques et monoïques sont plus chaudes que les fleurs femelles au même état de développement. Dans une espèce, il y a des différences marquées entre les lignées et, dans les lignées, entre les individus cultivés côte à côte.

Autres communications. — Le général Perrier transmet une note du R. de Lajay, directeur de l'Observatoire de Zik-Ka-Wai, sur des anomalies de la gravité dans le sud de l'Indochine. — M. Deleprie présente des travaux de chimie organique de M. Quélet et de MM. Courtot et Motamedi.

Quant à la « francisation » des blés étrangers par une promenade préalable en Algérie et au Maroc, elle est aussi impossible, d'abord par suite même de la crise du blé provoquée par l'augmentation de la production pour les raisons exprimées par le premier paragraphe de la lettre de M. Troguen et de la diminution importante de la consommation de pain pour les motifs très justement exposés par vos deux autres correspondants, M. le docteur Nivrière et M. Charles Ditté. Je me permettrai d'ajouter que si, au début de la surproduction, on avait employé, comme le préconisaient les professionnels, en primes d'exportation, les cent millions investis dans des stocks qui n'ont pas fait disparaître effectivement un seul grain de froment tout en entraînant d'une récolte à l'autre des monceaux de marchandises qui s'avaient et se charbonnaient, la situation n'aurait guère depuis longtemps et n'aurait pas de « drame du blé ».

D'après les derniers communiqués officiels, nos gouvernements paraissent avoir l'intention d'entrer maintenant dans cette voie constructive et d'exporter une partie de nos excédents : il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Veuillez agréer, etc.

HENRI ULLMANN.

QUESTIONS SOCIALES

Les États-Unis adhèrent au Bureau international du travail

Le représentant du gouvernement des États-Unis à Genève, M. Prentiss Gilbert, a informé le directeur du Bureau international du travail que les États-Unis ont accepté de devenir membres de l'organisation internationale du travail. Cette acceptation fait l'objet de la lettre suivante adressée à M. Butler, directeur du Bureau international du travail.

Genève, le 20 août 1934.

Monsieur le directeur, Par lettre en date du 22 juin 1934, vous m'avez fait connaître que le Comité international du travail avait adopté à l'unanimité une résolution invitant les États-Unis d'Amérique à accepter la qualité de membre de l'organisation internationale du travail ; à votre lettre était jointe une copie de la résolution qui, en tant que telle, constitue l'acte de l'adhésion. L'acceptation ne comporte que des droits et des devoirs prévus dans la Constitution de l'organisation et n'entraîne aucune obligation découlant du pacte de la Société des Nations.

Il est un honneur de vous faire connaître que, exerçant les pouvoirs qui lui ont été conférés par une résolution approuvée par les deux Chambres du Congrès des États-Unis le 19 juin 1934, le président des États-Unis accepte l'invitation mentionnée ci-dessus, cette acceptation devant prendre effet le 20 août 1934, c'est-à-dire naturellement sous réserve des résolutions contenues dans la résolution de la conférence.

Le président m'a chargé de vous informer de son acceptation. Dès aujourd'hui l'organisation internationale du travail compte donc un membre de plus, ce qui porte le nombre total des adhérents à 59.

ARMÉE

L'admission au Prytanée militaire

Le Journal officiel a publié ce matin la liste des candidats admis au Prytanée militaire dans les classes supérieures à la première en 1934.

Les manœuvres italiennes

On mande de Rome : Les membres des missions militaires étrangères qui suivent actuellement les manœuvres de l'armée italienne ont été présentés hier matin au roi et au Duc à l'Observatoire de la colline de Poggio-Bianca situés près de Santa Lucia.

Le Duc s'est longuement entretenu, en particulier, avec les officiers de la mission allemande, ainsi qu'avec le général Loizeau, chef de la mission française, avec qui il a longuement parlé de l'organisation de l'Ecole de guerre française. Le Duc, qui a été accompagné par le prince de la cour, a déjeuné dans les bois de Santa Martino, puis il a passé en revue des régiments d'infanterie du parti bleu échelonnés entre Tagliaterra et Vaglia. Le Duc a distribué de l'argent à tous les commandants d'unités pour améliorer l'ordinaire des troupes.

Après avoir félicité les officiers, il a adressé la parole aux soldats, leur disant qu'ils devaient se tenir prêts à défendre la patrie, même au prix de leur vie.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

La température des fleurs. — M. Blaringhem communique les résultats de ses observations sur la température des fleurs. Il signale quelques cas de crises de fièvre, en particulier chez le pois de senteur, la capucine, la citrille, le pissenlit. Mais la grande majorité des fleurs montent, surtout à l'état de bouton, une température supérieure de quelques degrés à la température ambiante. Ce phénomène se constate facilement chez le pois de senteur le matin, entre 10 et 12 heures.

Les fleurs mâles des plantes dioïques et monoïques sont plus chaudes que les fleurs femelles au même état de développement. Dans une espèce, il y a des différences marquées entre les lignées et, dans les lignées, entre les individus cultivés côte à côte.

Autres communications. — Le général Perrier transmet une note du R. de Lajay, directeur de l'Observatoire de Zik-Ka-Wai, sur des anomalies de la gravité dans le sud de l'Indochine. — M. Deleprie présente des travaux de chimie organique de M. Quélet et de MM. Courtot et Motamedi.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Lu dans le Temps du vendredi 22 août 1884

Le marché d'Athènes a été complètement détruit cette nuit par un incendie. Les pertes sont considérables.

Aujourd'hui a commencé, devant la cour d'assises de la Seine, le procès de la bande de Neully.

Le drapeau des chasseurs. — Le drapeau des chasseurs, qui le 27 bataillon alpin va transmettre prochainement, au col de l'Izeran, au 30 bataillon alpin, tout neuf du drapeau, toujours les bataillons de chasseurs à pied, qu'ils soient alpins, comme le 30^e et le 27^e vosgiens, comme le 1^{er}, ou cyclistes.

C'est ce qui explique la fièvre dévise commune à tous les chasseurs :

Un seul drapeau, une seule arme, un seul cœur.

Avant la dernière guerre, la garde de l'unique drapeau était réservée alternativement au 24^e et au 10^e bataillon, l'ancien bataillon de la Garde impériale, et celui de Solferino. Puis ce fut le tour du 27^e bataillon de chasseurs dévolu à la garde de la fourragère rouge, ensuite du 6^e et du 8^e. Ce fut bientôt la récompense attachée à l'octroi de la fourragère rouge pour les bataillons bleus et, finalement, l'équité a fait répartir la garde du drapeau par un juste tour de rôle, entre tous les bataillons de chasseurs, qui ont conquis, avec ce droit, la rouge fourragère.

Le drapeau qui se transmettait au cours d'une émouvante cérémonie entre deux combats est maintenant conservé aux Invalides, et c'est, un exemplaire tout neuf du drapeau, toujours les bataillons de chasseurs, qui ont conquis, avec ce droit, la rouge fourragère.

L'ouverture de la chasse au faisan. — L'ouverture de la date d'ouverture de la chasse au faisan est réalisée dans les deux départements de la région parisienne (Seine-et-Marne, Seine-et-Oise), c'est au deuxième dimanche de septembre, c'est-à-dire le 9 septembre, que cette ouverture est fixée.

Cette unification était réclamée par l'immense majorité des chasseurs, qui pourraient ainsi entrer leur gibier à Paris dès le soir de l'ouverture, sans le voir, comme ces dernières années, conquis à l'étranger.

Nécrologie

Les obsèques du professeur Léon Bernard, membre de l'Académie de médecine, auront lieu demain mercredi, à 14 heures précises, au columbarium du Père-Lachaise.

Nous apprenons la mort, à Coulommiers, du docteur Georges-Louis Lormy, qui fut député de Seine-et-Marne (arrondissement de Coulommiers) de 1899 à 1919. Né en janvier 1850 à Chailion-sur-Seine, le docteur Lormy était officier de la Légion d'honneur.

Nous apprenons la mort de la baronne d'Estournelles de Constant, veuve de l'ancien sénateur de la Sarthe, décédée au château de Clermont-Craus (Sarthe).

Les obsèques ont été célébrées hier. M. Caillaux, président du conseil général de la Sarthe, ami personnel de M. d'Estournelles de Constant, a pris la parole sur la tombe de sa veuve et a évoqué le souvenir de son ancien collègue.

Nous apprenons la mort de Mme Paul Alphandéry, née Jeanne Raba, décédée le 19 août, en son domicile à Paris, rue de la Faisanderie, n° 104. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La part de Mlle Hélène et Marie-Fernande Alphandéry, de Mme Henry Raba, de M. et Mme Georges Raba, de M. André Raba, de M. et Mme Marcel Raba, et de Mme Alexandre Delvaile.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme veuve Antoine Grounelle, née de Lacerda. Les obsèques seront célébrées mercredi 22 août, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise, au lieu dit de la Chapelle du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

De la part de M. et Mme Maurice Travers, M. et Mme Alban Laibe, M. et Mme Jean-Jacques Le Tourneau, ses enfants et petits-enfants.

Remerciements

M. Pierre Dupuy et sa famille adressent leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu s'associer à leur deuil et exprimer leur sympathie.

Œuvres sociales

Sous la présidence du vice-amiral Guispratte, une matinée de bienfaisance a eu lieu au casino du Mont-Dore au bénéfice des gazés de guerre. Le colonel Raynal y a fait une conférence. Les gazés de guerre sont encore des centaines de mille, dont l'existence est un réel martyre. Il n'est que temps, en leur prodiguant les soins qui leur sont nécessaires, de leur payer notre dette de reconnaissance. Les versements destinés à cette œuvre peuvent être faits dans l'importance que bureau de poste ou banque, pour être payés au crédit, compte n° 500.70 à l'Agence centrale de la Société générale, 20, boulevard Haussmann, Paris (9^e).

Nouvelles diverses

A Vichy. — M. Charles Fère, président du conseil d'administration de la Compagnie fermière de Vichy, et Mme Charles Fère, ont donné une série d'élegants dîners, au cours de leur séjour au chalet de la direction.

Parmi les convives : M. Emile Moreau, ancien gouverneur de la Banque de France, président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et Mme Emile Moreau, M. Beugin, régent de la Banque de France, et Mme Beugin, le colonel Binder, M. et Mme Henry Merle, M. et Mme de la Roche, M. et Mme Benoit, M. le professeur Piéry, Mme Germet, le baron et la baronne d'Entraigues, M. Deleux, conseiller d'Etat, etc.

FAITS-DIVERS

Drame de la jalousie. — Après quatre mois de mariage, une jeune diacytologue, Mlle Christiane Renault, avait quitté le domicile conjugal, rue Saint-Bernard, pour se réfugier chez sa mère à la Courneuve. Son mari, un garçon de magasin, Nedjib Ali Kemal, de nationalité turque, dominé par une jalouse qui ne lui laissait, ni de l'argent, ni de la brutaliser. Hier, à 19 heures, Mme Nedjib sortant de la maison où elle travaillait, rue de Londres, 22, aperçut son mari qui l'attendait. Celui-ci s'avancera rapidement vers elle, la saisit par le bras droit et lui tira, à bout portant, deux coups de revolver. Puis le meurtrier retourna l'arme contre lui et se logea deux balles dans la poitrine, se tuant sur le coup. Des agents accourus transportèrent la jeune femme à l'hôpital Beaujon où l'on a jugé son état désespéré.

L'enquête sur une mort accidentelle. — Le docteur Paul, médecin légiste, a pratiqué hier, l'autopsie du corps du jeune Debarqueux, âgé d'un coup de revolver, dans l'appartement de son ami, Jean de Fourmeaux, rue de l'Armorie, 14. Le praticien déclare dans son rapport que : « la mort est consécutive à un coup de feu tiré à courte distance des deux côtés du cou, l'ovale droit, la balle a pénétré suivant une direction de droite à gauche et de bas en haut ».

Le docteur Paul a relevé des traces de violence sur la bouche et l'épaule droite. Il ajoute que la chute du corps avant peut-être été provoquée par des ecchymoses. D'après la conclusion du médecin, ces constatations ne s'opposent pas à la thèse du coup de feu accidentel Toutefois, avant de donner un avis formel, le docteur Paul a voulu prendre connaissance des déclarations du fils l'impalé. Il est possible qu'une reconstitution du drame ait lieu. Ecroué à la prison de la Santé, Jean de Fourmeaux a choisi comme défenseur M^{re} Maurice Flach.

Le vrai et le pseudo Hallencourt. — Le commissaire de police d'Antibes poursuit son enquête au sujet de l'affaire de substitution de cheval, qui se serait produite sous l'impulsion d'un chevalier de la Légion d'honneur, M. Charles Ramella, qui a été interrogé, prétend que c'est le véritable Hallencourt. Il affirme que c'est ce cheval qui a couru à Enghien et gagné le prix du Palais-Bourbon. M. Ramella ajoute que la confusion vient de ce qu'il y a eu l'embarquement du cheval à Maisons-Laffitte, son propriétaire, M. André Mary, n'avait pas sur lui les papiers d'Hallencourt. Comme on ne voulait pas retarder le départ, il prisa les papiers de son cheval Hanot. On recommanda ensuite au convoyer de ramener le cheval à l'écurie. Mais le cheval était ce cheval, qu'il s'appelait Hanot. M. Ramella proteste donc contre toute idée de substitution, mais le commissaire de police d'Antibes a entendu divers témoins et il ne désespère pas de faire la lumière sur cette histoire.

Les accidents de la circulation. — Deux motocyclistes dont l'une était montée par MM. Lucien Evral, 23 ans, et Louis Benoit, 24 ans, et l'autre par M. Marcel Duval, 20 ans, se sont heurtés près de Meaux. M. Duval a été mortellement atteint ; les deux autres motocyclistes sont grièvement blessés.

Une automobile conduite par M. Clément, 58 ans, a capoté près de Bourgival (Saône-et-Loire). M. Clément a été tué.

Près de Montpellier, un autocar a renversé une motocycliste sur laquelle avaient pris place MM. Sanz, 32 ans et Juan, 17 ans, et s'est écrasé contre un arbre. Huit personnes ont été grièvement blessées : MM. Léon Carrière, chauffeur ; Gauthier, 46 ans ; Montpellier ; Charles Delmas, entrepreneur de Millas ; et deux autres. Le commissaire de police de Millas, sa femme et ses deux enfants.

Inondations en Algérie. — Des inondations provoquées par des pluies trop abondantes se sont produites dans la région de Sidi-Aïssa (département d'Alger). Le village a été en partie détruit. De nombreux habitants ont été tués. Une centaine de magasins ont été inondés. Les troupeaux noyés. Les dégâts dépasseront un million de francs.

Une jeune femme dont l'identité est restée inconnue s'est jetée dans l'Ouche, près de la Combe-aux-Fées, après avoir absorbé un somnifère. Elle a pu être sauvée et associée à leur deuil et exprimer leur sympathie.

TRIBUNAUX

A L'INSTRUCTION

L'assassinat de Mme Michel Henriot. — Faisant droit à la demande de M^{re} Beineix, avocat de Michel Henriot, le parquet de l'Orléans s'est rendu hier au vieux fort du Loch-en-Guidel, pour essayer de retrouver un titre de rente nominatif de 20.000 fr. et un livret de caisse d'épargne de 3.000 francs, qui n'ont pas été négociés par Michel Henriot, mais que la partie civile, au nom de la famille Deglave, lui reprochait d'avoir volés. M^{re} Beineix était présent. La perquisition a été négative.

L'instruction va chômer jusqu'en octobre, car, en septembre, Michel Henriot va être soumis à un examen de médecins psychiatres désignés par le juge d'instruction. Une confrontation marquera la fin de l'information avant l'envoi du dossier à la chambre des mises en accusation.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DE L'OFFICE NATIONAL

I. — Le temps du 20 au 21 août, à 7 heures

Maxima : Toulouse, Perpignan, Dijon 34° ; Marseille-Margiane 33° ; Royan-La-Croix, Toulouse, Pau-Ville 32° ; Havre, Brest 31° ; Lyon, Dijon, Belfort, 30° ; Calais-Saint-Inglevert, Tours 29° ; Paris, Toulon, Biarritz, Antibes 28° ; Havre, Nancy 25° ; Valenciennes, Nantes 24° ; Rennes, Royan-La-Croix 23° ; Brest 19°.

Minima : Sète, Antibes 19° ; Biarritz, Marseille-Margiane 18° ; Royan-La-Croix, Toulouse, Pau-Ville 17° ; Havre, Brest 15° ; Lyon, Dijon, Belfort, 14° ; Calais-Saint-Inglevert, Tours 13° ; Paris, Bordeaux, le Puy, Nancy, Strasbourg, 12° ; Valenciennes, Nantes 10° ; Rennes 8°.

Vent sur les côtes, le 21 août, à 7 heures : traces à Brest, Rennes, Nantes, Perpignan, Montlaur.

Situation barométrique et perturbations le 21 août, à 7 heures

